

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 40 (1969)

Heft: 4

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

X^e ANNÉE

Parait une fois par mois

N^o 4 Avril 1969

SOMMAIRE

L'assemblée générale de l'ADIJ aura lieu le 3 mai 1969 à La Neuveville — Procès-verbal de l'assemblée générale du 4 mai 1968, à Tramelan — Rapport d'activité 1968 — Comptes 1968
Une analyse suisse du « défi américain » — L'élimination des ordures — Chronique économique

L'assemblée générale de l'ADIJ aura lieu le 3 mai 1969 à La Neuveville

L'Association pour la défense des intérêts du Jura tiendra son assemblée générale le 3 mai 1969 à La Neuveville. Ce sera l'occasion de faire une fois de plus le point après une année d'intense activité et de dresser la liste des problèmes qui constitueront les grands sujets de préoccupation de notre association en 1969-1970. Comme de coutume, le comité de l'ADIJ a consacré, le 9 avril à Biel, une importante séance préparatoire à ces assises annuelles.

Dans les commissions

Après avoir enregistré l'adhésion d'une série de nouveaux membres, le comité a approuvé les mutations suivantes intervenant dans les commissions : démission de M. Henri Liechti, de Porrentruy, et du Dr Charles Krähenbühl, de Saint-Imier, président et membre de la Commission scientifique ; nomination de M. Rodolphe Baumann, architecte-urbaniste, comme membre de la Commission d'aménagement ; démission de M. W. Schild, président de la Commission forestière ; nomination de Mme Willy Jeanneret, de Tramelan, de Mmes Pierrette Vuilleumier, de Tavannes, Erica Fischbacher, de Moutier, et Madeleine Koller, de Delémont, à la Commission sociale.

Subventions

Le comité de l'ADIJ a ensuite voté diverses subventions pour la Course de côte Saint-Ursanne - Les Rangiers, le Rallye de l'Association romande des troupes motorisées, la Commission d'éducation civique européenne, l'Association des consommatrices romandes, le Marché-Concours de Saignelégier et le Concours hippique national de Tramelan. Un subside de 2000 fr. a été alloué à la commune de Tavannes pour la restauration de son Hôtel de Ville et un crédit de 500 fr. à un groupe d'élèves de l'Ecole normale d'instituteurs de Porrentruy qui, sous la direction de M. Jean-Claude Bouvier, Dr ès sciences, va entreprendre des recherches sur les rongeurs du Jura.